

Résolution

Assemblées citoyenne concernées

Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin

Neuchâtel - Nord

Titre du mandat

Coût élevé du prix des transports publics et demi tarif

Mandant-e-s

Jean-Pierre Emery

Commentaires

Les transports publics, façon agréable et écologique de voyager, devraient pouvoir être encore plus attractifs et mieux utilisés par les usagers. Des propositions de les rendre gratuit ont été faites mais abandonnées vu le coût élevé pour les finances publiques

Il se trouve que les prix pratiqués sont onéreux et pour cette raison un abonnement demi tarif a été créé.

C'est depuis 1987 que les abonnements demi tarif ont eu un grand succès auprès du public. Son prix attractif de Fr.100.- était attractif. Or ce prix a pris l'ascenseur et est actuellement à Fr. 190.- ce qui n'est plus à la portée de la partie modeste de la population. Il existe des solutions cantonales dont certaines sont encore en gestation qui permettent l'achat de billets à prix réduits qu'il faut commander aux communes. Il s'agit d'un système un peu compliqué et malheureusement pas assez utilisé. Une offre demi tarif plus existe également mais n'est pas à la portée de tous les usagers.

Il se trouve que la majorité des utilisateurs des transports publics font des trajets se répartissant sur 3 à 4 cantons maximum, plus rares sont les usagers de trajets couvrant la Suisse entière.

Partant de ce constat ne serait-il pas judicieux de transformer la formule du demi tarif couvrant toute la Suisse en un abonnement par cantons, voire par régions. Il pourrait ainsi être ramené aux environs Fr. 10.- à 15.- selon la grandeur du canton ou du territoire. Ainsi les habitants auraient une nouvelle excellente incitation à prendre les transports publics.

Date et lieu

24.02.2024 - Neuchâtel - Nord